



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC L'UNADEV POUR
L'INSTALLATION TEMPORAIRE DU BUS DE
DEPISTAGE DU GLAUCOME**

**DÉCISION N° DM-21-120
EN DATE DU 17 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-491 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'UNADEV, représentée par M. Marc BOLIVARD, président de l'association dont le siège social est au 12 rue de Cursol, 33002 BORDEAUX, d'organiser pour le compte de la ville de VINCENNES un dépistage gratuit du glaucome en faveur du grand public, du 23 au 25 mars 2021, par l'installation d'un bus sur l'esplanade de l'hôtel de Ville;

D É C I D E

DE SIGNER une convention simplifiée visant à l'organisation d'un dépistage gratuit du glaucome, par l'association UNADEV auprès des Vincennois, par l'installation d'un bus sur l'esplanade de l'hôtel de ville.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie
participative et de la santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210317-lmc1H8251H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/03/2021 Date de Publication : 17/03/2021
